

**EXAMENS DE CERTIFICATION DES  
DIAGNOSTIQUEURS IMMOBILIERS EN  
PRESENTIEL**

**PROCEDURE 15**

Indice de révision n°3  
Date : 06 mars 2025



# **EXAMENS DE CERTIFICATION DES DIAGNOSTIQUEURS IMMOBILIERS EN PRESENTIEL**

## **PROCEDURE 15**

Indice de révision n°3  
Date : 06 mars 2025

### **I/ PREAMBULE**

Les sessions de certification en présentiel organisées par ABCIDIA CERTIFICATION se déroulent entièrement sur support informatique.

L'examen de certification en présentiel se présente sous la même forme qu'en distanciel (épreuves théorique et/ou pratique) via une plateforme sécurisée d'ABCIDIA Certification.

Pour garantir la sécurisation des fichiers, ABCIDIA CERTIFICATION dispose de serveurs spécifiques aux sessions d'examens détaillés ci-après.

Pour passer son examen, le candidat peut utiliser son propre ordinateur, à condition que celui-ci fonctionne sous un système d'exploitation WINDOWS.

Si le candidat ne dispose pas d'un ordinateur répondant à ce critère, il doit informer ABCIDIA CERTIFICATION dès réception de sa convocation à l'examen et au plus tard 72 heures avant ses épreuves. ABCIDIA CERTIFICATION mettra alors à disposition du candidat un ordinateur compatible.

### **I/ MOYENS MIS EN PLACE PAR ABCIDIA CERTIFICATION**

ABCIDIA Certification mettra à la disposition du (de la) surveillant(e) de session un ordinateur « serveur » dédié aux examens de certifications, un ou des routeurs Wi-Fi pour créer un réseau local.

En secours, un hub Ethernet permettra de connecter en filaire les ordinateurs des candidats à ce serveur. Les câbles de connexions RJ45, les adaptateurs RJ45 vers les ports UBS 3.0 ou USB C des PC des candidats, ainsi que des rallonges et multi prises seront apportées par Abcidia Certification dans la salle d'examen.

Selon le nombre de candidats à la session, le (la) surveillant(e) de session aura à disposition des ordinateurs de « secours », dans le cas où un problème technique surviendrait lors de l'examen, à hauteur d'un ordinateur prévu pour 10 candidats.

Les candidats sont par ailleurs tenus d'aviser ABCIDIA CERTIFICATION dès réception de leur convocation, s'ils ne disposent pas d'un ordinateur compatible avec le serveur d'examen. Le nombre d'ordinateurs de secours en sera alors augmenté en conséquence.

#### **SECURISATION DES FICHIERS « SUJETS » d'examens :**

Les fichiers des sujets ainsi que l'ensemble des documents de session seront déposés sur le serveur dédié aux examens de certification. Ces documents ne seront accessibles que par le (la) surveillant(e) de session.

Le candidat aura un lien de connexion au serveur sur un espace personnel qui lui sera attribué. Il ne pourra en aucun cas accéder à l'intégralité du serveur. Les fichiers sujets seront déposés par le (la) surveillant(e) de session sur les espaces personnels de chaque candidat, une sécurisation de ce serveur étant paramétrée :

# EXAMENS DE CERTIFICATION DES DIAGNOSTIQUEURS IMMOBILIERS EN PRESENTIEL

## PROCEDURE 15

Indice de révision n°3  
Date : 06 mars 2025

- Impossibilité pour le candidat de se connecter au serveur autrement que via le réseau Wi-Fi local ou par câble RJ45 (pas de connexion internet possible) réalisée en salle par **Abcidia Certification**.
- Dépôt et retrait des fichiers sujets sur le profil de chaque candidat fait par le (la) surveillant(e) de session.
- Possibilité de retrait des fichiers en cours d'épreuve ou de déconnexion au serveur d'un candidat en cas d'attitude contraire aux consignes données (cas de fraude, communication avec d'autres candidats...).
- A la fin de chaque épreuve le (la) surveillant(e) récupère le fichier qui sera définitivement supprimé sur le profil du candidat (impossibilité pour le candidat de ré ouvrir une copie postérieurement à l'épreuve).
- Les fichiers sujets mis à disposition du candidat sur le serveur ne pourront pas être téléchargés sur le PC du candidat.

**En outre il sera impossible et interdit de tenter de procéder aux opérations suivantes :**

- Capture d'écran de la plateforme.

### II/ MOYENS REQUIS POUR LE CANDIDAT :

Le candidat à la certification **doit impérativement** disposer lors de son examen de **l'ensemble** des moyens suivants :

- D'un **ordinateur sous système d'exploitation Windows :**

Concernant l'utilisation d'un PC sous un autre système que Windows, **ABCIDIA CERTIFICATION ne garantit pas le fonctionnement du serveur, et par conséquent la réalisation des épreuves d'examen.**

En effet, certaines applications de compatibilité vers WINDOWS ne sont pas fonctionnelles avec le système de l'organisme. C'est pourquoi il est demandé aux candidats qui souhaiteraient utiliser un ordinateur autre que WINDOWS, de se faire connaître au plus tard 72 heures avant l'examen auprès d'ABCIDIA CERTIFICATION. Cela afin de laisser un délai suffisant au surveillant de session pour qu'il puisse se doter du nombre de PC de secours complémentaires

- **D'une calculatrice,**

**Le candidat devra attester, lors de son inscription à l'examen, qu'il disposera des moyens précités le jour de l'examen.**

Le candidat à la certification autorise de plein droit **ABCIDIA Certification** à prendre le contrôle de son poste informatique en cas de bug et uniquement à sa demande.

Néanmoins les surveillants de session ne sont pas informaticiens de formation et possèdent des compétences informatiques limitées aux modalités de passage des examens.

### III/ DEROULEMENT DE L'EPREUVE

#### **1/ Dispositions à prendre avant la tenue de l'examen**

La semaine précédant son examen, le candidat recevra par mail une convocation à son examen au(x) jour(s) et heure(s) prévus par **ABCIDIA Certification** ainsi que les paramétrages indispensables à faire sur son poste avant le jour de l'examen.

Ce mail contiendra également en pièce jointe un lien de connexion au serveur d'examen d'**ABCIDIA Certification**.

**Cette pièce jointe devra impérativement être enregistrée sur le bureau de l'ordinateur du candidat.**

Les mises à jour éventuelles des PC des candidats devront impérativement avoir été effectués avant la session.

**Les durées des épreuves ne sauraient être rallongées pour permettre aux candidats retardataires d'effectuer leurs paramétrages et autres mises à jour. De même, le démarrage des épreuves ne sera en aucun cas décalé à cette fin.**

#### **2 / Déroulement de l'examen**

Les candidats sont invités à entrer en salle par le (la) surveillant(e) de session. Ils devront se présenter munis de leur convocation et d'un titre d'identité.

**Le candidat devra déposer, à l'entrée de la salle, son téléphone éteint, dans une boîte prévue à cet effet, il pourra le récupérer à la fin de l'épreuve.**

Les candidats devront ensuite s'installer à la place sur laquelle sera indiqué leur numéro présent sur la convocation commençant par « DI... » puis installer leur ordinateur. Celui-ci devra être branché sur secteur afin de limiter le risque de panne de batterie.

Le (la) surveillant(e) de session indiquera aux candidats les modalités de connexion au réseau Wi-Fi local ou viendra brancher un câble afin de relier l'ordinateur du candidat au serveur d'examen en filaire.

Il connectera le candidat au serveur d'**ABCIDIA Certification** sur lequel le candidat effectuera son épreuve.

L'ordinateur du candidat devra rester en place et branché pendant toute la durée des examens (épreuves théoriques et pratiques le cas échéant).

Il est interdit de sortir de la salle d'examen avant d'avoir terminé son épreuve, toute sortie étant définitive, tant pour l'épreuve THEORIQUE que PRATIQUE. Toutefois, en cas d'urgence, le candidat qui le demande pourra sortir accompagné par une personne d'ABCIDIA CERTIFICATION.

Les candidats ne doivent pas communiquer entre eux ni s'échanger de document(s), matériel ou tout autre objet pendant le déroulement de l'épreuve.

Les épreuves Théorique et Pratique sont exclusivement sur support numérique. Sur les sujets pratiques, plusieurs « onglets » permettent de prendre connaissance des informations et de retranscrire les réponses attendues (réponses à des questions ouvertes et renseignements sur un modèle de rapport présent sur le fichier d'examen).

Lors des épreuves PRATIQUE, sauf contre-ordre du surveillant de session et plus particulièrement pour l'épreuve pratique Plomb avec et sans mention, les candidats peuvent utiliser leurs supports de cours en format papier et/ou numérique. Les supports numériques pourront être consultés sur ordinateurs, en format pdf ou word.

**Toute connexion internet, utilisation de logiciel professionnel ou application métier est interdite sur quelque appareil que ce soit.**

Il est formellement interdit de procéder à la copie totale ou partielle des fichiers et dossiers numériques mis à disposition lors des examens, sous quelque forme que ce soit.

Des feuilles de brouillon seront distribuées par le (la) surveillant(e) de session en début d'examen, et tous documents (feuilles de présence etc...) remis aux candidats doivent être restitués avant de sortir de la salle d'examen.

Lorsque la durée de l'épreuve sera écoulée, le candidat devra enregistrer son travail et fermer le fichier « sujet ». Le candidat devra s'exécuter sans délais. A défaut, le (la) surveillant(e) de session pourra intervenir sur l'espace du candidat et forcer la fermeture du fichier. Tout abus pourra entraîner des sanctions à l'encontre du candidat.

### **3/ Contenu de l'examen**

#### **a) Certification initiale**

L'examen de certification initiale est composé d'une épreuve théorique et d'une épreuve pratique pour chacun des domaines de certification.

Chaque épreuve répond aux exigences règlementaires suivantes :

- Arrêté du 1<sup>er</sup> juillet 2024 pour les domaines gaz, électricité, plomb avec et sans mention, amiante avec et sans mention, termites ;
- Arrêté du 20 juillet 2023 pour le DPE avec et sans mention, période dérogatoire ;
- Décret du 20 décembre 2023 pour l'extension Audit énergétique, période dérogatoire.

Ces épreuves sont identiques à celles passées en distanciel.

#### **b) Renouvellement de certification**

L'examen de renouvellement de certification est composé d'une épreuve pratique faisant suite à un examen documentaire.

Ces épreuves sont identiques à celles passées en distanciel.

### **IV/ CONDUITE A TENIR EN CAS DE DISFONCTIONNEMENT**

En cas de disfonctionnement informatique, le (la) surveillant(e) de session pourra prendre la main sur l'ordinateur du candidat.

S'il s'agit d'une simple mise à jour, paramétrage, réglage ou toute autre action simple pouvant être menée sous 15 (quinze) minutes maximum, l'examen pourra se tenir et la durée des épreuves n'en sera pas affectée. La suspension temporaire de la session sera accordée sur autorisation du (de la) surveillant(e) de session.

# EXAMENS DE CERTIFICATION DES DIAGNOSTIQUEURS IMMOBILIERS EN PRESENTIEL

## PROCEDURE 15

Indice de révision n°3  
Date : 06 mars 2025

Passé le délai de 15 (quinze) minutes, si l'incident n'est pas réglé, le (la) surveillant(e) de session pourra reporter l'examen à une date ou à un horaire ultérieur(e) en fonction des disponibilités de **ABCIDIA Certification**.

En cas de bug en cours d'épreuve, le (la) surveillant(e) de session notera l'heure de survenance de l'incident afin de déterminer le temps restant au candidat pour son épreuve lorsque le disfonctionnement aura été levé.

### VI/ ACCORD MUTUEL PREALABLE DE SECURISATION DES INFORMATIONS ET DE PROTECTION DES DONNEES

Pour mener à bien les examens, **ABCIDIA Certification** peut être amené à intervenir sur l'ordinateur du candidat.

Cette mise à disposition du poste du candidat entraîne la possibilité pour **ABCIDIA Certification** d'avoir accès fortuitement à des données personnelles du candidat, bien que le (la) surveillant(e) de session ne se limite qu'à des manipulations nécessaires à la tenue de la session d'examen (accès aux historiques de téléchargement, historiques de navigation internet, boîte mail...).

La société **ABCIDIA Certification** ne pourra être tenue responsable de toute perte, endommagement de fichier, modification ou autre de donnée(s) sur le poste de candidat.

La société **ABCIDIA Certification** s'engage à respecter la confidentialité des données auxquelles elle pourra avoir accès dans le cadre de sa mission, et à se limiter aux manipulations informatiques nécessaires à la tenue des examens.

Ces dispositions sont reprises sous la forme d'un accord mutuel que le candidat s'engage à signer lors de son inscription à l'examen (accord intégré dans le dossier de candidature).

### VI/ POLITIQUE DE CONFIDENTIALITE ET SECURITE DES DONNEES

#### **Confidentialité et Protection des données personnelles**

##### Périmètre d'application

Nous nous engageons à vous fournir des produits et services de qualité, de manière professionnelle, tout en protégeant votre vie privée.

La présente politique de confidentialité s'applique à tous les services d'ABCIDIA, les applications, outils et services (collectivement "Services") pour lesquels cette politique est publiée, quel que soit le moyen par lequel vous y accédez et les utilisez.

Cette politique s'applique aussi à toutes autres formes de communication que nous échangeons avec vous.

##### **Contact**

Pour toute question ou plainte relative à notre politique de confidentialité, ou nos pratiques de traitement de l'information, vous pouvez joindre à la société ABCIDIA en écrivant à l'adresse suivante : ABCIDIA Domaine de Saint Paul - Bat : A6 - 4e étage - 102, route de Limours  
78470 Saint-Rémy-lès-Chevreuse - Tél : **01 30 85 25 71**.

# EXAMENS DE CERTIFICATION DES DIAGNOSTIQUEURS IMMOBILIERS EN PRESENTIEL

## PROCEDURE 15

Indice de révision n°3  
Date : 06 mars 2025

Notre équipe assurant le respect de la confidentialité et de la protection des données est également à votre disposition par email : [contact@abcidia-certification.fr](mailto:contact@abcidia-certification.fr).

### Informations personnelles que nous collectons

Si vous participez à une certification, votre employeur (ou un autre tiers payant pour la formation ou certification) nous fournit les coordonnées de votre entreprise : nom, adresse électronique, adresse physique et numéro de téléphone. Certains employeurs fournissent également des informations d'identification supplémentaires, telles qu'un numéro d'identification d'employé. Nous ne demandons ni ne traitons des informations personnelles sensibles.

Si vous achetez une certification pour vous-même ou que vous interagissez avec nos Services sans être participant, nous collectons les informations de contact que vous fournissez.

En interagissant avec nos services, nous collectons l'adresse IP. Nous générerons également des informations sur votre utilisation des services, y compris la création de l'enregistrement de votre certification.

Nous ne considérons pas les informations comme personnelles si celles-ci incluent des informations anonymisées ou agrégées, de sorte qu'elles ne peuvent plus être utilisées pour identifier une personne physique spécifique, même en combinaison avec d'autres informations.

Informations d'identification telles que nom, adresse, numéro de téléphone et adresse e-mail lorsque vous vous inscrivez à une certification.

Autres contenus que vous générez ou qui sont connectés à votre compte (tels que votre historique de certification, votre progression sur un module en ligne, et vos préférences utilisateur)

Routage, facturation et autres informations utilisées pour envoyer des factures ou autres informations.

Vous pouvez nous fournir d'autres informations dans de nombreux autres cas : via une adresse mail : [contact@abcidia-certification.fr](mailto:contact@abcidia-certification.fr), en mettant à jour ou en ajoutant des informations liées à votre profil, en participant à certaines discussions des communautés instituées par ABCIDIA, pour régler un différend, ou lorsque vous échangez avec nous sur nos prestations de services.

Des informations supplémentaires peuvent vous être demandées que nous sommes tenus ou autorisés par les lois nationales à collecter et à traiter afin de vous authentifier ou de vous identifier ou de vérifier les informations que nous avons collectées.

Informations personnelles que nous collectons automatiquement lorsque vous utilisez nos Services :  
Nous recueillons des informations sur votre interaction avec nos services. Ce sont les informations que nous recevons des appareils (y compris les appareils mobiles) que vous utilisez lorsque vous accédez à nos services. Ces informations peuvent inclure les éléments suivants : ID de périphérique ou identifiant unique, type de périphérique et jeton de périphérique unique  
Informations sur l'ordinateur et la connexion, telles que les statistiques sur vos pages vues, le trafic depuis et vers les sites, l'URL de référence, les données d'annonce, votre adresse IP.

### Informations personnelles collectées via d'autres sources

Comme décrit ci-dessus, nous recueillons des informations de contact auprès des employeurs et des tiers qui effectuent des demandes de certification.



Nous pouvons être amenés à compléter les informations personnelles que nous recueillons et les ajouter à vos informations de compte, comme par exemple des informations démographiques et autres informations accessibles au public selon la juridiction.

#### **Quand les informations sont-elles collectées ?**

Nous recueillons des informations lorsque vous utilisez nos Services. Nous recueillons également des informations personnelles vous concernant et tout appareil (y compris les appareils mobiles) que vous utilisez lorsque vous passez une certification. Mettre à jour ou ajoutez des informations à votre compte, fournissez des informations d'un autre événement, ou lorsque vous correspondez avec nous.

Nous recueillons également des informations lorsque des commandes vous concernant sont passées directement par vous ou des tiers (votre employeur, ou une organisation tierce achetant des services en votre nom).

#### **Vos choix sur la façon dont nous utilisons vos informations personnelles**

Nous nous efforçons de vous fournir des choix sur la manière dont nous utilisons vos informations personnelles pour communiquer avec vous, pour vous envoyer des informations sur votre suivi de certification et sur la manière dont nous vous fournissons des services personnalisés et des informations pertinentes.

Il existe toutefois des cas où le traitement de vos informations peut être limité ou déterminé par d'autres. Si vos données nous ont été fournies par votre employeur (ou une autre partie payant pour vos services), nous traiterons les données en fonction des intérêts légitimes de votre employeur à vous fournir des services dans le cadre de cette relation. Nous pouvons également traiter vos informations personnelles dans notre intérêt pour la conformité et la tenue des registres commerciaux. Vous avez le droit de vous opposer au traitement de vos informations personnelles dans ces circonstances en nous contactant à l'adresse [contact@abcidia-certification.fr](mailto:contact@abcidia-certification.fr).

#### **Comment nous utilisons vos informations personnelles**

Nous utilisons vos informations personnelles pour fournir et améliorer nos services, vous fournir une expérience personnalisée dans l'utilisation de nos services, vous contacter au sujet de votre compte et de nos services, vous fournir un service client, et enquêter sur des activités frauduleuses ou illégales.

Si nous avons reçu vos informations personnelles d'un employeur en relation avec la fourniture des Services, nous utiliserons ces informations pour communiquer avec vous et fournir les Services. Nous pouvons également fournir des informations sur votre utilisation des Services à votre employeur.

Des informations sur les services fournis à une personne déterminée peuvent apparaître dans les factures et autres documents financiers. Nous pouvons également traiter et conserver des informations personnelles à des fins de conformité avec les lois et réglementations.

#### **Accès, contrôle et corrections de vos informations personnelles**

Nous respectons votre droit d'accès, de rectification, de demande de suppression ou de restriction d'utilisation de vos informations personnelles, conformément à la législation en vigueur. Nous prenons également des mesures pour nous assurer que les informations personnelles que nous recueillons sont exactes et à jour.

Vous avez le droit de savoir quelles informations personnelles nous conservons à votre sujet

Nous vous fournirons une copie de vos informations personnelles dans un format structuré, communément utilisé et lisible sur demande.

Si vos informations personnelles sont incorrectes ou incomplètes, vous avez le droit de nous demander de les mettre à jour.

Vous avez le droit de vous opposer au traitement de vos informations personnelles



# EXAMENS DE CERTIFICATION DES DIAGNOSTIQUEURS IMMOBILIERS EN PRESENTIEL

## PROCEDURE 15

Indice de révision n°3  
Date : 06 mars 2025

Vous pouvez également nous demander de supprimer ou de restreindre l'utilisation de vos informations personnelles, mais ce droit est déterminé par la loi applicable et peut avoir un impact sur votre accès à certains de nos services.

### **Partage de vos informations personnelles**

Nous pouvons être amenés à divulguer vos informations personnelles à d'autres entreprises comme le ministère pour le transfert de vos compétences. Cette divulgation peut être nécessaire pour que nous vous fournissions l'accès à certains de nos services, pour respecter nos obligations légales, pour appliquer nos conditions générales ou d'autres accords, pour faciliter nos activités de certification ou pour prévenir, détecter, atténuer et enquêter sur les activités frauduleuses ou illégales liées à nos services et se conformer à la loi. Nous essayons de minimiser la quantité d'informations personnelles que nous divulguons à ce qui est directement pertinent et nécessaire pour atteindre l'objectif spécifié.

Nous ne vendons, louons ou divulguons vos informations personnelles à des tiers à des fins de marketing et de publicité sans votre consentement.

### **Durée de conservation de vos données personnelles**

Nous conservons vos informations personnelles aussi longtemps que nécessaire pour fournir les Services, ou à d'autres fins essentielles, telles que la tenue des registres au ministère, le respect de nos obligations légales, la résolution des litiges et l'application de nos règles.

### **Protection de vos données personnelles**

Nous protégeons vos informations personnelles en utilisant des mesures de sécurité techniques et administratives afin de réduire les risques de perte, d'utilisation abusive, d'accès non autorisé, de divulgation et de modification. Certaines des mesures de protection que nous utilisons sont les pare-feux et le cryptage des données, les contrôles d'accès physique à nos centres de données et les contrôles d'autorisation d'accès à l'information.